

Mise en œuvre d'une politique "Achats responsables"

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND ROANNE



- ▶ Créée en 1991 (district). 6 communes y sont adhérentes avec un total de 70 606 habitants.
- ▶ 150 agents répartis en 4 pôles se partagent les compétences de l'Agglomération. Citons entre autres : le développement et l'aménagement économique, la politique de la ville, le traitement et la valorisation des déchets, l'organisation des transports, la protection de l'environnement, l'assainissement, l'enseignement supérieur et le tourisme.
- ▶ Budget total voté pour 2009 : 66 millions d'euros (dont 11 millions pour les investissements).



▶ Description technique de la politique "achats responsables"

Chronologie de mise en œuvre

- 2006 ▶ **Création du service Développement Durable** initiateur des démarches liées aux achats responsables.
- 2007 ▶ **Réalisation par ce même service d'un état des lieux** interne sur la question des achats responsables.
 - ▶ Proposition d'une note de méthode au bureau communautaire pour la formalisation et le lancement d'un groupe de travail (GT) dédié aux achats responsables et composé de représentants des différents services.
 - ▶ 1^{ère} réunion du GT : lancement, information/sensibilisation des membres.
- 2008 ▶ 2^{ème} et 3^{ème} réunions thématiques du GT : une concernant des catégories d'achats précises (mobiliers, vêtements, fournitures) et l'autre, exposant des retours d'expériences internes (achat de bus).
 - ▶ 4^{ème} réunion "bilan" du GT en fin d'année en présence des élus, chefs de services et agents à l'occasion d'une journée du réseau achats publics responsables Rhône-Alpin décentralisée à Roanne. Constat d'une intégration inégale du Développement Durable aux achats et nécessité que les élus rappellent le caractère obligatoire de ces procédures.
 - ▶ Propositions de réajustements des méthodes du GT nécessitant d'un comité de pilotage interne (élus/direction) pour validation des démarches et orientations sur le thème des achats responsables.
 - ▶ Intégration des préconisations liées à la commande publique dans le "Plan Climat Territorial" (**Fiche "Améliorer la commande publique durable"***) décrivant les actions à mener par le levier des achats en réponse aux enjeux identifiés à travers le "Bilan Carbone®" de l'Agglomération.
 - ▶ Appui technique par un bureau d'étude (assistance à maîtrise d'ouvrage) sur la clause d'insertion sociale.
- 2009 ▶ Formalisation des démarches dans le "Plan de Mandat 2008/2014" par une **fiche action dédiée*** : "**Mise en place des achats durables**" [délibération du Conseil Communautaire datée de janvier 2009].

Procédures mises en place

- ▶ Fin 2007, une "**fiche de restitution marchés***", validée sur le principe par le Directeur Général des Services et le Service Commande Publique a été intégrée à la procédure de marchés existante. Celle-ci est à renseigner par les acheteurs aux différentes étapes pour permettre une analyse sous l'angle du Développement Durable :
 - **lors de l'analyse des besoins** et de l'état des lieux préalable devenu systématique pour chaque produits/prestations avec appui et vérification par le Service "Commande Publique". Un groupe de travail spécifique est créé si besoin,
 - **lors de l'identification par les acheteurs des enjeux** environnementaux et sociaux à considérer dans le marché. Ceci, conjointement avec le Service Développement Durable pour la définition d'indicateurs adaptés à l'achat considéré,
 - **à l'issue de la rédaction des pièces du marché** où elle est visée par le Service Développement Durable.
- ▶ Par rapport aux enjeux identifiés, des "**fiches de définition d'indicateurs***" sont par ailleurs rédigées par le service acheteur appuyé par le service Développement Durable.
- ▶ Une "**grille d'évaluation***" reprenant les indicateurs identifiés est remplie par le Service Développement Durable et compilée dans un "**tableau global de suivi***" à la fin de la procédure d'achat.

Chiffres clefs

- **25 %** des marchés passés en 2008 ont spécifiquement pris en compte les critères du développement durable.
- **11 %** des achats effectués en 2008 ont bénéficié de critères environnementaux, **8 %** de critères sociaux (sur la totalité des factures d'un montant supérieur à 10 000 euros, y compris celles correspondant à des marchés passés en 2007 et les bons de commande).
- Taux d'infructuosité des marchés intégrant le Développement Durable : **0 %**.
- **4 réunions internes** organisées autour du thème des achats responsables. Participants : 15 personnes pour les réunions du groupe de travail et une trentaine pour les réunions d'informations plus générales.

Témoignages



Marie-Hélène RIAMON, 1^{ère} adjointe au maire de la ville de Roanne et vice-présidente de la Communauté d'Agglomération, sur la question du Développement Durable souligne l'importance d'avoir une vision dans le temps et donc *"qu'avant de rechercher la performance immédiate, il faut être réguliers et cohérents"*. A terme, ce qui est aujourd'hui une spécialité Développement Durable devra s'intégrer aux différentes activités dont

les achats. Ceci passe par un engagement politique du Président et des Vice-présidents. Pour le Grand Roanne, une réunion réunissant élus et agents a notamment été l'occasion de rappeler l'obligation de ces nouvelles procédures. Pour y arriver, les équipes ont besoins d'être accompagnées et rassurées par rapport à ces changements techniques. *"Les partages d'informations et de retours d'expériences au sein des réseaux permettent de voir ce qui se fait déjà et donc, de gagner du temps"*. Ces réseaux permettent aussi d'échanger sur des difficultés comme par exemple celles liées à l'absence des labels sur les enjeux sociaux ou de manière plus générale sur les indicateurs et les outils d'évaluations qui permettront de mettre en valeur ces efforts : *"Des indicateurs sont nécessaires pour identifier les marges de progrès, rendre des comptes et convaincre ! Au final, les équipes sont souvent fières et valorisées par les résultats obtenus."*



"Les obligations posées par la version 2006 du Code des Marchés Publics sont claires. Les entreprises sont aujourd'hui en droit de demander aux collectivités n'intégrant pas le Développement Durable de se justifier", rappelle **Jean-Baptiste CALVI, Responsable du Service Développement Durable** depuis 2007 à la Communauté d'Agglomérations du Grand Roanne. Au-delà des

cadres politiques et réglementaires, il importe aussi de "co-construire" ces nouvelles procédures avec les agents et chefs de services afin de favoriser un engagement volontaire. *"Se baser sur un diagnostic partagé des besoins générés et proposer des formations adaptées aux différents secteurs d'activités pour faciliter ces évolutions des métiers"*. Ces démarches encore récentes ne doivent plus être perçues comme des contraintes : *"Les surcoûts sont souvent limités par des besoins repensés ou par des analyses envisageant le coût global. De plus, les enjeux environnementaux transversaux liés aux achats ont encore été récemment mis en évidence dans le Bilan Carbone® Territorial. Enfin, des achats publics repensés constituent des leviers économiques et sociaux forts pour un développement plus durable du territoire."*

Zoom sur un marché

Les marchés à bons de commande concernant les "fournitures administratives" passés en 2008 ont été rationalisés grâce aux préconisations du groupe de travail interne "Commande Publique Durable", appuyées par une note du Président de la collectivité. Les réflexions du groupe ont permis d'élaborer un référentiel technique regroupant un nombre réduit de produits afin de faciliter la rationalisation des commandes, les économies d'échelles et la rédaction des marchés (Introduction de caractéristiques environnementales dans le cahier des charges, pondération de critères "durables" dans l'analyse des offres). Dans ces marchés de fournitures, l'achat "responsable" de papier a constitué une base permettant de sensibiliser directement tous les agents et d'envisager une démarche plus globale à travers le renouvellement du matériel de reprographie par exemple.

- Consulter les documents relatifs à ce marché www.achatsresponsables-bdd.com

Contacts Collectivité

- Jean-Baptiste CALVI
Responsable du Service Développement Durable
Tél. 04 77 44 29 97
jbcarvi@agglo-grandroanne.fr
- Caroline CHARNET
Responsable du Service Commande Publique
Tél. 04 77 44 29 71
ccharnet@agglo-grandroanne.fr
- Myriam GUILLAUD
Chargée de Mission Affaires Sociales
Tél. 04 77 44 29 65
mguillaud@agglo-grandroanne.fr

Regards croisés : Fournisseurs

Incitée par la commande publique, une évolution de l'offre des fournisseurs a été constatée. En général les entreprises s'inscrivent dans des démarches d'amélioration continue pour répondre de mieux en mieux aux marchés.

Des difficultés persistent, surtout pour les filières où des écolabels officiels n'ont pas encore été créés. Pour la Communauté d'Agglomération, le dialogue avec les entreprises a été renforcé. Sur des marchés inférieurs aux seuils nationaux et Européens, les entreprises ont par exemple été invitées en amont pour être informées sur les résultats visés et donc pour clarifier les attentes de la collectivité.

Et demain ?

Objectifs de la collectivité

- Mettre en place un **plan de formation** des agents pour plus d'autonomie dans l'intégration du Développement Durable : des formations adaptées aux différents services avec un volet "achats".
- Intensifier les **échanges d'expériences** avec d'autres collectivités sur les pratiques opérationnelles.
- Publier un **guide interne** de la "commande publique durable".
- Contrôler en "aval" les déclarations environnementales et sociales des fournisseurs et entreprises faites lors des réponses aux appels d'offres.
- Généraliser l'**intégration des outils systématisant les achats responsables** pour extension à d'autres produits et services à travers une démarche d'amélioration continue.
- Faciliter et formaliser l'**analyse "amont des marchés"** : définitions des besoins et analyses des coûts globaux.
- **Améliorer et étendre l'évaluation** de la démarche.

Ressources à partager

Productions internes de la collectivité*

- Fiche de "restitution marchés"
- Fiche "suivi d'indicateurs"
- Grille "évaluation achats durables"
- Tableau de suivi/évaluation global des achats responsables
- Fiches de "réponses types des entreprises"
- Fiche action du Plan Climat
- Fiche action du "Plan de mandat 2008/2014"
- Site de la collectivité : www.agglo-grandroanne.fr

Remarque : un dossier ressources intranet à disposition des agents a été développé.

Ressources extérieures utilisées

- Guide PROCURA +
- Guide de l'achat public éco-responsable : achats de produits, GPEM DDEN, février 2005
- PNAAPD (Plan National d'Actions Achats Publics Durables)
- Guide du réseau Rhône-Alpin (RAEE) : "Commande publique durable"
- www.raee.org (site du réseau Rhône-Alpin)
- www.ecolabels.fr
- www.buyfair.org

*Retrouvez tous les documents sur la plate-forme électronique d'échanges : www.achatsresponsables-bdd.com